

Département de la Somme  
Arrondissement d'Abbeville  
Commune de SAINT-RIQUIER

**ARRÊTÉ :**  
**INTERDICTION DE STATIONNEMENT PLACE DU BEFFROI (MARCHE**  
**GOURMANDE)**

2025\_066\_AR

Le Maire de la commune de SAINT RIQUIER,

Vu l'article 88 de la loi du 5 avril 1884,

Vu le Code général des collectivités territoriales et plus particulièrement les articles L2213-1 à L2213-6;

Vu la demande présentée par Madame Sophie DUHEN, Présidente du Comité des Fêtes

**Arrête**

La place du Beffroi (accès prison) sera interdite au stationnement le **Samedi 14 Juin 2025 à partir de 8h jusqu'à 22h** à l'occasion de la Marche Gourmande organisée par le Comité des Fêtes de Saint-Riquier.

Fait à Saint-Riquier, le 13 juin 2025

Le Maire,

Yves MONIN

Pour le Maire  
l'Adjoint Délégué

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE SAINT-RIQUIER" and "LE SOMME" around a central emblem.